



Explication caution (pas rendue en totalité)

Par **Cayetolosa**, le **20/01/2011** à **10:28**

Bonjour,

Je viens de quitter mon appartement.

J'avais pour cela laissé une caution de 800 €.

Une fois l'état de lieux effectué, rien à dire, tout est OK, voire en meilleur état que quand je suis rentré (j'ai fait un peu des travaux).

Le propriétaire m'a bien dit que tout était OK et qu'il m'aurait envoyé la caution.

Hier j'ai en effet reçu la caution mais à ma grande surprise elle est de 300€.

Explication avec :

Durant l'année 2010 (j'ai rendu l'appartement en décembre), j'ai donc payé $11 \times 130\text{€}$ de charges soit 1430.

Le compte rendu des charges (que j'ai trouvé illisible) me dit que j'ai consommé pour 1930€.

Il reste donc $1930 - 1430 = 500$ à payer.

Cette somme a été retenue sur la caution : $800 - 500 = 300$.

Jusqu'à tout est OK, mais ce que je ne comprend pas, c'est que tous les mois on a 130€ de charges qui sont censées comprendre nos charges. Si on consomme moins, est-ce que le propriétaire nous rend de la différence ?

Je pense que justement, on paye des charges, si on consomme plus, on va dire : tant mieux pour nous, et tant pis pour le propriétaire, en revanche si on consomme moins, tant pis pour nous et tant mieux pour le propriétaire.

Moi, je pensais que ça marchait comme cela.

Je me trompe,

Merci de m'éclairer.

Cordialement,

Par **Grunch**, le **20/01/2011** à **14:25**

Hum... ça m'ait arrivé lors d'une location il y a 5 ans. Dans les charges il y avait en autre l'eau, et c'est sur cela qu'il a déduit (lui aussi), une partie de la somme qu'il nous a rendu. Je pense que pour la consommation, ils prennent une base faible pour ne pas à avoir à rendre de l'argent, mais je ne vois pas pourquoi il le garderait en cas de sous-consommation, s'il est honnête...

1 an auparavant, j'ai quitté une autre location où le propriétaire (peut-être pas vraiment au courant) nous a rendu toute la caution. Peut-être avait-il peur qu'on l'empêche de relouer ou faire des histoire à cause de l'état d'humidité de l'appart, ou alors nous avons consommé moins que ce qu'il avait payé...

Ca ne répond pas vraiment à la question, mais ça peut faire avancer la discussion ;)